

# La numérisation des archives, une urgence

● «La numérisation des archives», tel est l'intitulé d'une rencontre animée, vendredi matin, à la salle du Sil, par l'historien français Julien Edmond Hage, maître de conférences à l'université Paris Ouest-Nanterre.

**S**pécialiste des questions politiques et de l'imprimé politique, il a beaucoup travaillé sur les éditeurs politiques des années 60-70 en France et en Europe. Tout cela l'a amené à travailler et à se poser la question sur les archives. Au départ, il tenait à travailler sur la guerre d'Algérie, mais le sujet sur les éditeurs de la décolonisation a retenu son attention. Il s'est alors posé la question, au-delà de l'édition, sur ce qui a pu se dire ou s'écrire sur la guerre de l'Algérie, mais dans des livres. Il s'est posé cette question-là à travers tous les éphémères, c'est-à-dire un peu le contraire des archives, tout ce qui s'est toujours perdu et qu'on n'a pas conservé, comme les papillons, les tracts, les brochures, les images et les affiches. «C'est ainsi, dit-il, que j'en suis venu à travailler sur la numérisation de ces archives qui permettent de faire une histoire sociale, culturelle des crises, des conflits et une histoire qui soit au plus près des acteurs, des militants et des femmes et hommes au quotidien». La conférence en question a survolé quelques points importants de la numérisation des archives. Pour ce connaisseur, aujourd'hui le défi de la numérisation est à même d'aboutir à une conservation des archives, une consultation et une exploitation à la fois scientifique, publique et parfois commerciale de toutes ses archives et du bouleversement que peut amener le numérique. Il indique qu'aujourd'hui les usages sociaux, les images du passé sont extrêmement importants.



PHOTO: B.

## La numérisation s'impose pour la conservation pérenne des archives

Souvent, quand ils voient une image d'un document, d'un journal, ils considèrent que c'est une archive, ils l'utilisent comme telle. «Ces usages sont de plus en plus importants dans les réseaux sociaux. Il faut essayer quand on fait partie des métiers du passé d'apporter des repères du contexte de toutes ces utilisations qui partent un peu dans tous les sens et qui témoignent de la passion des gens pour comprendre leur passé». Pour l'orateur, au départ, ce qui était fort en

France, c'était le centenaire de la guerre 1914-1918, il y a eu une grande collecte des archives. Il a été demandé à tous les écoliers, collégiens et lycéens de ramener les collections de leurs grands-parents et arrière-grands-parents. Ces collections se sont déclinées sous la forme de collection de photos, de correspondance et de carnets de guerre. Tout cela a été numérisé et a amené à travailler encore plus. Cette opération de collecte et de numérisation

va durer jusqu'en 2018. «Cela a été, dit-il, un mouvement très fort et très important à la fois. Comme cela s'est passé il y a cent ans, aujourd'hui les délais de garde de consultation des droits d'auteur sont dépassés». L'idée de ces numérisations en France, c'est de rassembler tous ces documents. Cependant, il y a un grand brouillage entre ce qui relève des archives, des bibliothèques et de toutes ces images d'amateurs. Ainsi, le conférencier indique qu'il faut essayer d'encadrer ces appropriations du passé, mais de ne pas contrôler. Julien Edmond Hage note qu'il existe en France un vrai problème. On passe du droit des archives au droit numérique. «De ce point de vue, précise-t-il, à partir du moment où les archives sont numérisées, peut-être qu'en copiant et circulant sur les réseaux sociaux on se retrouve dans quelque chose qui ne relève plus des archives, qui est réprécisé avec le numérique, mais avec des délais lents sur la consultation et l'indexation numérique». Toute image numérisée est vouée à être poussée vers l'accès libre et la circulation. Une image dès qu'elle est dupliquée a une vie autonome. Il faut savoir qu'en France un crédit important a été débloqué pour l'édition française et pour la numérisation. Mais le paradoxe, c'est que la moitié des documents numérisés relèvent des archives. Il y a très peu de choses qui sont en ligne car, justement, «on cherche le dispositif qui pourrait être à la fois respectueux des droits de consultation, qui a priori sont les mêmes pour le numérique et l'imprimé», conclut-il.

Nacima Chabani